

Semaine du 4 août 2019

Riche? Mais pour faire quoi?

Bien peu de gens sont satisfaits de leur sort et se contenteraient volontiers de ce qu'ils ont. Si on vous demandait : « Que souhaitez-vous avoir de plus », je pense que peu de gens demanderaient une augmentation de salaire de 100%. Peut-être 25%, ou simplement 10%, mais je ne connais à peu près personne qui dirait : non cela suffit, rien de plus. Paradoxalement, ce sont vraisemblablement les plus riches qui demanderaient le plus car la richesse exacerbe le désir. Et nos besoins sont sans limites, surtout les besoins de luxe et de prestige : les bijoux, les voyages, les autos, les bateaux, etc.



L'évangile de Luc rapportait un évènement pas si rare. Un homme est en litige avec son frère sur une question d'héritage. Alors on demande à Jésus de trancher. La demande agace Jésus au plus haut point. *Qui donc m'a établi pour être votre juge?* (Lc 12,14). Puis Jésus raconte la parabole de l'homme riche, déjà encombré par sa richesse et rêvant de construire des greniers encore plus grands pour entasser son bien. Processus sans limites.

Et Jésus pose la question : « être riche pour faire quoi? » Vivre peut être une ambition. Mais devenir riche est-il vraiment une ambition légitime? C'est pas sûr du tout. Jésus pose une distinction : être riche pour soi-même, être riche pour Dieu. Être riche pour soi-même, c'est penser à soi sans limite et sans fin et faire de la richesse une fin en soi. Être riche en vue de Dieu ne signifie pas ici de donner son argent au temple ou à son Église. Cela signifie faire advenir le royaume de Dieu : d'abord la justice et le partage, la prise en compte des autres en commençant par les plus pauvres et ainsi de suite. Ah! si j'étais riche, chante la chanson. Le contraire d'un tel désir ne me semble pas : *Ah! si j'étais pauvre*, mais plutôt : *Ah! si j'étais libre*.

André Beauchamp

Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672)

Modèle missionnaire *ad gentes* et cofondatrice de l'Église du Nouveau Monde

Nous sommes en 1632, la France reprend aux mains des Anglais la possession de sa colonie détériorée de la Nouvelle-France qui compte moins de 300 âmes. L'effort colonial ne suscite guère plus qu'un faible mouvement d'immigration. Durant ce temps, un souffle missionnaire prodigieux, divinement impulsé à l'exemple de l'Église primitive, s'apprête à régénérer la colonie.

L'Esprit du Seigneur enfante des vocations uniques pour cette terre d'avenir. Des

âmes mystiquement soulevées produiront des fruits merveilleux à la faveur d'un élan d'action missionnaire et apostolique héroïque. Parmi elles s'illustre une pionnière absolument hors du commun qui marquera notre histoire : **Marie de l'Incarnation**.

Marie Guyart naît à Tours, en France, le 28 octobre 1599. Elle grandit dans une famille nombreuse où elle reçoit une excellente instruction et éducation chrétienne. Dès l'enfance, elle se distingue déjà par sa piété et le désir de se consacrer à Dieu. Ce qu'elle fera d'ailleurs, à sept ans, à la suite d'une première expérience mystique qui constituera le fil de la trame de sa vie : un don total d'elle-même à la volonté de Dieu.

Adolescente enjouée, gratifiée d'une âme pieuse et vertueuse, Marie exprime le souhait d'entrer au cloître, mais ses parents choisissent de la conduire au mariage. Elle a 17 ans, lorsqu'elle épouse Joseph-Claude Martin, artisan en soierie, et 19 ans lorsqu'elle donne naissance à un fils. Marie devient veuve quelques mois plus tard, puis responsable de la petite fabrique de soie en banqueroute laissée par son mari. Vers 1624, elle affermit ses qualités d'administratrice au service de son beau-frère et de sa sœur, propriétaires d'une entreprise de transport fluvial. Marie Martin devient ainsi une femme exercée aux affaires et à un prodigieux labeur, toutefois son cœur appartient à Dieu qui l'embrase dans une relation d'intimité profonde jusqu'à l'union mystique avec le Christ en 1627. Elle fait dès lors les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, mais demeure auprès de son enfant en poursuivant sa vie de travail, de prière et de grande dévotion à la Vierge Marie.

Favorisée par une abondance de ravissements, révélations et enseignements mystiques – œuvre qui fera l'objet d'une publication posthume –, voilà que l'extraordinaire destin de Marie se scelle enfin. Le 25 janvier 1631, les dispositions nécessaires ayant été prises pour assurer l'avenir de son enfant, elle entre au monastère des Ursulines de Tours. Elle prononce ses vœux perpétuels en 1633, et prend le nom de Marie de l'Incarnation, tandis que son fils Claude, voué à devenir moine bénédictin, poursuit ses études chez les jésuites. Elle entretiendra avec lui une relation épistolaire soutenue et mémorable.

Marie est bientôt nommée sous-maîtresse des novices et enseigne la doctrine chrétienne pendant six ans. De rudes épreuves s'enchaînent à travers les secousses d'un combat spirituel qui la dispose en revanche à recevoir clairement l'appel, dès Noël 1633, à partir pour la Nouvelle-France, confiante et investie à son insu d'une éminente mission. Elle débarque à Québec le 1^{er} août 1639 pour se consacrer prioritairement à l'éducation et à l'évangélisation. À pied d'œuvre dans les conditions les plus précaires, elle fonde une première école pour jeunes filles amérindiennes et françaises, érige en 1642 un imposant monastère, rédige de nombreux écrits spirituels et mystiques, un catéchisme ainsi que des dictionnaires autochtones.

Maître d'œuvre vénérée, rompue aux affaires, mais profondément habitée par l'esprit de Dieu, Marie de l'Incarnation se révèle un chef spirituel au discernement lumineux et un soutien continu pour les habitants, les missionnaires, comme les soldats. Bien que cloîtrée, gouverneurs, intendants, notables et ecclésiastiques viennent la consulter privément; son heureuse influence sur l'expansion tous azimuts de la colonie et le développement d'une économie diversifiée est avérée.

Elle remet son âme à Dieu, à 72 ans, le 30 avril 1672 à Québec, après un impressionnant bilan de trente années d'accomplissement historique. Elle est béatifiée par le pape Jean-Paul II le 20 juin 1980, puis canonisée par le pape François le 3 avril 2014.

Frère Siloan

Est retournée à la Maison du Père éternel :

Nathalie Bourbonnais, 49 ans. Funérailles samedi le 10 août à 11 h, précédées d'un temps de condoléances à 10 h en notre église.

Samedi 3 août 2019

16 h 00	Irène Villiard Desgroseilliers	Parents et amis
	Denis Lajoie	Parents et amis
	Ann Corley Langevin	Parents et amis
	Jeannine Bérubé Bélair	Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche 4 août 2019

9 h 30	Alberta Labrecque	Jean Laliberté
	Estelle Latreille	Famille Roland Latreille
	Jeanne Levasseur Sauvé	Parents et amis
	Gérard Péladeau	Parents et amis
	Germain Lauzon	Son épouse et les enfants
11 h 00	Les parents défunts	Famille Lise Haineault
	Renée Marino	Parents et amis
	Gisèle Larocque Benoit	Parents et amis
	Fernand Martel	Parents et amis
	Alain Arsenault	Parents et amis

Samedi 10 août 2019

16 h 00	Germaine Thibert Julien, 4 ^e ann.	Famille Brouillard
	René Simard	Marielle et ses enfants
	Riley Grégoire	Parents et amis
	Jacques Côté	Parents et amis
	M. et Mme Asselin et Godin	Josée Asselin

Dimanche 11 août 2019

9 h 30	Henriette Poirier	Parents et amis
	Alfred Jr. Séguin	Parents et amis
	Cécile Bonenfant	Société Saint-Jean-Baptiste
	Action de grâce à Marie qui défait les nœuds	Danielle Bergeron
11 h 00	Thérèse Martin Daoust	Parents et amis
	France Tardif	Richard et les enfants
	Gilles Vincent	Société Saint-Jean-Baptiste
	Gilles Billette	Société Saint-Jean-Baptiste
	Pierre René Vinet	Parents et amis

Félicitations à Stéphanie Doucet et Sébastien Pagé-Joly qui uniront leur vie dans les liens sacrés du mariage samedi le 10 août à 14 h.

Notre communauté est heureuse d'accueillir par le baptême

Giuliana Galletto, fille de Marylyne Joannette-Lafontaine et Giuseppe Galletto.

Mariejeanne Mathieu, fille de Joëlle Regnier et Richard Mathieu.

Emma Rose Tétreault-Moise, fille d'Emilie Vincent et Yann Tétreault-Moise.



Dimanche prochain, en la fête de sainte Claire d'Assise, nous aurons une pensée et une prière spéciale pour nos Sœurs Clarisses, présentes dans notre diocèse depuis 1902. Leur témoignage de prière et de pauvreté est inspirant. Le monastère (55 rue Sainte-Claire) est un haut-lieu de recueillement, un havre de paix. Il est ouvert tous les jours pour y rencontrer le Seigneur qui nous offre la richesse d'une présence bienfaisante.